



## ATELIER SUR LE DEVELOPPEMENT ET L'IMPLEMENTATION DES PROGRAMMES D'EVALUATION DE LA CONFORMITE DANS LES PAYS DU MAGHREB

**TUNIS DU 9 AU 11 DECEMBRE 2014**

Conclusions tirées de l'Etude d'évaluation de la conformité et de l'interopérabilité dans les pays du Maghreb.

- **Besoin de sensibilisation**
- **Besoin de l'évaluation des conditions de mise en œuvre de la C&I**
- **Mise à niveau et harmonisation des cadres législatifs et réglementaires**
- **Renforcement des capacités**
- **Bénéfice/Impact sur le Développement économique régional**

Par Mr Mokrane AKLI ITU Expert  
Mr Karim LOUKIL CERT/ITU Expert

1

Réf: S 5-5 Agenda

### 1- Besoin de sensibilisation

Les pays du Maghreb ont un besoin express de circulation d'information en matière de C&I. A l'effet de répondre à ce besoin, il est recommandé d'arrêter un programme de sensibilisation des décideurs économiques avec la participation des instances spécialisées locales comme les organismes de normalisation, de métrologie, de certification, d'accréditation et de défense de la propriété intellectuelle et industrielle.

Les associations de consommateurs sont aussi conviées à participer à ces types d'évènements qui peuvent être organisés comme ateliers « Assises de la Conformité et de l'Interopérabilité »

Cette action peut se faire à l'échelle locale avec la participation :

- des organisations économiques publiques et privés de chacun des pays avec la contribution des instances internationales comme l'UIT, ISO, CEI
- des organismes internationaux participant au développement et à la mise en œuvre d'infrastructures de Qualité .

Et dans le cadre des partenariats , accompagnement de mise à niveau économique.

2

## 2- Besoin de l'évaluation des conditions de mise en œuvre de la C&I

Une étude globale des besoins devrait se faire sur la base de la connaissance des potentialités et des données objectives du pays en matière de développement.

Afin d'obtenir le soutien et l'engagement nécessaire des pays, l'une des premières activités devraient être un vaste programme de consultation dans la région, à travers lequel il y sera question de sensibiliser mais aussi de recueillir des renseignements plus détaillés sur l'état actuel des C & I et de l'ARM dans chaque pays. L'atelier organisé en Décembre 2014 par l'UIT, est une excellente première étape, mais d'autres peuvent être nécessaires pour assurer que les décideurs, ainsi que des spécialistes juridiques, réglementaires et normatifs de chaque pays aient l'occasion de contribuer aux discussions, et éventuellement partager des informations importantes sur les besoins et la situation de leur pays.

Dans le domaine des télécommunications et des TIC, des projets de développement de chacun des pays du Maghreb existent mais il n'a pas été grandement retenu dans leur consistance, les aspects de développement de la C&I notamment auprès des opérateurs exploitant de réseaux et des entités activant dans l'industrie des télécommunications/TIC.

Dans ce cas, l'UIT peut aider les administrations des pays du Maghreb membres de l'UIT à définir des axes de développement de la C&I et ce relativement aux produits des télécoms/TIC.

3

## 3- Mise à niveau et harmonisation des cadres législatifs et réglementaires

L'enquête a révélé que les régimes d'évaluation de la conformité ont été mis en œuvre dans la plupart des pays du Maghreb, avec pour la plus part la reconnaissance de certificats d'organisations internationales (comme UIT, ISO/CEI ETSI et autres). De même, sur la base des résultats de l'enquête, il apparaît que dans certains cas, il est fait appel à la délégation de pouvoirs à des entités étrangères par des instruments tels que les ARM.

Vu la nécessité de sensibiliser les parties prenantes de la C&I, à moyen terme, il est **recommandé** que les pays du Maghreb engagent la **révision de leur législation** afin de faciliter la préparation d'un cadre harmonisé à l'effet de permettre la mise en place d'accords de reconnaissance mutuelle ( ARM) entre les États des pays du Maghreb.

Cet exercice exigera le concours des organismes des télécommunications / TIC, des normes et des spécialistes en législation et ce afin d'examiner de façon critique ce qui est actuellement en vigueur dans les pays, et de déterminer la mesure dans laquelle un régime harmonisé peut être créé. A la fin de l'ensemble de l'exercice, **il est recommandé d'élaborer un projet de loi cadre (Modèle) qui sera proposé pour adoption aux pays du Maghreb.**

4

En ce qui concerne les ARM, et comme une première étape, les points communs des systèmes d'évaluation de la conformité existants pourraient être examinés et sur la base des résultats obtenus, un ensemble de principes fondamentaux pour la mise en place d'un cadre ARM pourrait être développé.

Cet exercice serait très probablement à plusieurs niveaux, et aurait besoin d'être guidé par un groupe ou un organisme régional, comme l'UMA, qui serait chargé de coordonner et de gérer l'ensemble du processus.

Le processus commence avec **les régulateurs nationaux et les organismes d'élaboration de normes** dans le but de définir les exigences techniques du cadre harmonisé. Par la suite, le processus serait intensifié par les contributions **des départements ministériels des télécommunications / TIC** pour la formulation et l'adoption des politiques, qui devrait par la suite déclencher la rédaction juridique nécessaire pour transformer la dimension politique en droit.

#### **4- Renforcement des capacités**

À court terme, le renforcement des capacités et la formation devraient être organisés pour la région pour l'aider à établir des cadres réglementaires des C & I.

Il devrait également y avoir des ateliers pour l'analyse des rapports d'essais, le développement de normes techniques pour la C & I et le régime ARM entre les pays participants. Des Ateliers avec des expositions sur le plan de la pratique peuvent également être organisés pour les personnels techniques.

5

Les conditions d'organisation des ateliers et des dispenses de formation sur la C&I, doivent être remplies afin d'accueillir entre autres, des technocrates des organismes de réglementation et d'élaboration des normes nationales, des ministères des télécommunications / TIC, et des services de rédaction législative des gouvernements.

Il peut être nécessaire d'approcher les instances spécialisées, comme l'UIT et la Banque mondiale, en vue d'une l'assistance technique pour préparer et dispenser la formation nécessaire.

Afin d'établir un programme de formation pour renforcer les capacités des pays du Maghreb, il est **recommandé d'identifier les institutions dans ces pays qui pourraient être en mesure de dispenser des cours de formation qualifiés sur les C & I dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec l'UIT** comme entrepris dans d'autres régions.

Le Secrétariat de l'UMA peut le faciliter ce en assurant la liaison avec les institutions appropriées qui signent un protocole d'accord avec l'UIT.

6

### **5-Bénéfice/Impact sur le Développement économique régional**

Dans une économie mondiale caractérisée par une évolution rapide des technologies, par l'existence de nombreuses solutions TIC et par la convergence des réseaux et services de télécommunication, il est légitime que les utilisateurs des TIC – entités publiques, entreprises et consommateurs – aient certaines attentes en ce qui concerne l'interopérabilité, la qualité et la sécurité des produits et des services, ainsi que la durabilité de l'environnement. Pour répondre à ces attentes, les pays maghrébins peuvent initier un ensemble d'actions caractérisant une Initiative sous régionale sur la conformité et l'interopérabilité et ce en rapport avec les dispositions et plan d'action de l'UIT

A cet égard, pour que les produits et services puissent être utilisés en toute sécurité, quels que soient les fabricants et les fournisseurs de services, il est essentiel qu'ils soient mis au point conformément aux normes internationales, réglementations et autres spécifications applicables, et que leur conformité soit évaluée.

Devant les défis majeurs à relever en matière de mise œuvre de projets structurants intéressant le développement économique, les pays du Maghreb continuent de rencontrer des difficultés notamment liées au facteur humain et au manque d'expertise. Ainsi dans le domaine du développement des infrastructures de télécommunications/TIC et l'implémentation des plates formes de services et applications qui y sont associées, les acteurs concernés de la région sont appelés à définir une intégration nationale et régionale en tenant compte des potentialités industrielles, des besoins de mise en place de la société de l'information inclusive, des niveaux de coopération internationale, de l'évolution des conditions des cadres législatifs et réglementaires ainsi que de la régulation qui y est associée.

7

Dans ces conditions, les aspects liés à la conformité et l'interopérabilité des équipements et systèmes de télécommunications/TIC basés sur les standards internationaux sont à prendre en compte dans divers domaines et il est recommandé de les intégrer dans tous les plans d'action définis pour implémenter les infrastructures des télécommunications/TIC comme :

- Services larges bandes
- Services de télécommunications d'urgence
- Cyberservices de communication gouvernementale (e-gov)
- Nouveaux services de communication électronique (Cloud Computing, Internet des choses, trafic machine à machine etc....)

Il est à noter que l'évaluation de la conformité permet aux consommateurs d'avoir confiance dans les produits évalués et, par conséquent, permet de renforcer l'environnement économique; et l'interopérabilité présente comme avantage d'entraîner une certaine stabilité économique, une certaine modulabilité et une réduction du coût des systèmes et des équipements ainsi qu'une réduction des tarifs.

Si, d'un point de vue économique, la conformité et l'interopérabilité permettent d'augmenter les débouchés commerciaux, d'encourager les échanges, le transfert de technologies et de contribuer à la suppression des obstacles techniques, d'un point de vue social, elles permettent d'élargir l'accès à un prix abordable aux services TIC avec un bon niveau de qualité et profitable pour tous.

8

**Merci de votre attention**

9